



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

LE DIRECTEUR

ALLIANCE AUTISTE
Monsieur Eric Lucas
contact@alliance autiste.org

Saint-Denis, le 24 novembre 2017,

N/réf. : SG/SJ-2017-35

Objet : Réponse aux courriels adressés à un collaborateur de la HAS

Monsieur,

Vous avez adressé à l'un de nos collaborateurs en charge de l'élaboration d'une recommandation sur les troubles du spectre de l'autisme chez l'adulte un certain nombre de courriels par lesquels d'une part vous contestez la participation de monsieur Giacomoni au groupe de travail constitué pour l'élaboration de cette recommandation, d'autre part vous revendiquez le droit d'être mentionné en qualité d'autiste pour votre participation à ce groupe de travail.

La HAS et l'ANESM ont composé le groupe de travail selon les règles méthodologiques qui sont clairement définies et publiées sur le site internet de la HAS.
C'est au regard de ces règles que monsieur Giacomoni a été sollicité pour faire partie du groupe de travail.

Concernant la mention de la participation des membres du groupe de travail, je vous précise que la HAS ne peut pas mentionner dans ses travaux le diagnostic médical des membres de ses groupes de travail.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Dominique MAIGNE

Secrétariat : Nathalie Buache/Isabelle Luis

Tél. : +33(0) 1 55 93 70 12-11 - Fax : +33(0) 1 55 93 74 06 n.buache@has-sante.fr/i.luis@has-sante.fr

5 avenue du Stade de France - F 93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX - Tél. : +33(0) 1 55 93 70 00 - Fax : +33(0) 1 55 93 74 00
www.has-sante.fr - N° SIRET : 110 000 445 00020 - code APE : 8411 Z